

Thème 1 : Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXème siècle. Question 2: Mutation des sociétés depuis 1850

DEMARCHE

- La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850.
- Une étude : l'immigration et la société française au XXème siècle.

• **Problématique : En quoi la population est-elle le reflet des transformations économiques et sociales de la France depuis le milieu du XIXème siècle ?**

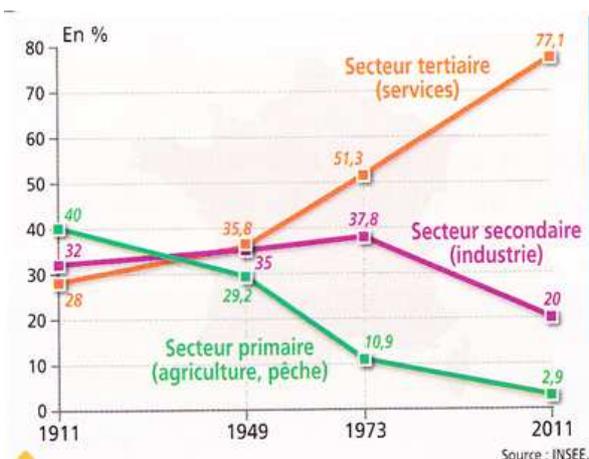
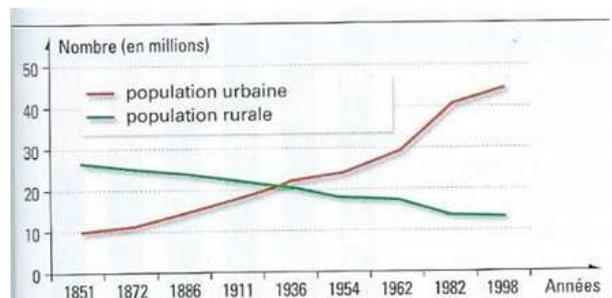
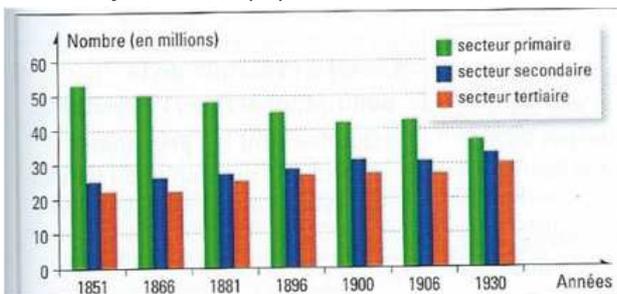
I - La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux

Depuis 1850, les transformations de l'économie française ont des effets sociaux marqués : la population active (ensemble des « actifs » d'un pays, c'est-à-dire les personnes pourvues d'un emploi et celles étant au chômage) connaît des évolutions majeures (notamment avec le développement du salariat et une nouvelle répartition des secteurs d'activités).

A- D'une France agricole et rurale à une France industrielle et urbaine



MUT fiche etude pop ..



« Après avoir présenté les documents, montrez comment la population française est passée d'agricole et rurale à industrielle et urbaine entre 1851 et 1973 »

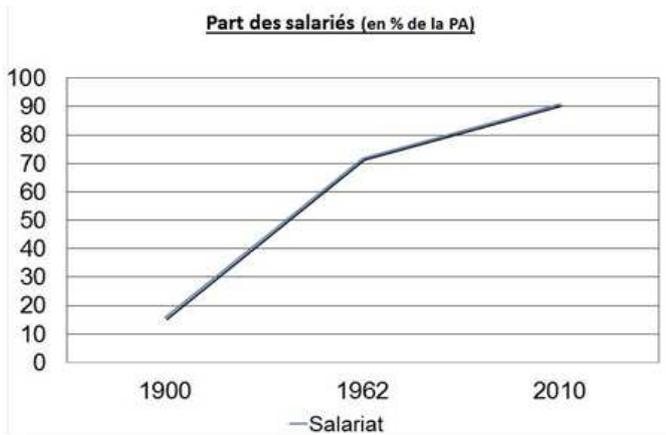
Entre 1851 et 1968, la structure de la population active a fortement évolué :

- **le pourcentage d'actifs** dans le primaire passe de 53% en 1851 à 10.9% en 1973. Ceci s'explique par la mécanisation de l'agriculture, qui ne nécessite, du coup, plus autant de bras. *Pour qualifier cette évolution, le sociologue Henri Mandras a parlé de « fin des paysans »*

- **le pourcentage d'actifs** dans le secondaire passe 25% en 1851 à 37.8% en 1973.

Il semble donc qu'une partie de la population qui travaillait jusque là dans l'agriculture ait trouvé un emploi dans l'industrie (période d'industrialisation et aux « Trente Glorieuses »)

- **le pourcentage d'actifs** dans le tertiaire est passé de 22% à 51.3%. D'anciens agriculteurs ont trouvé un emploi dans les services (publics ou privés). Comme pour l'industrie, la « théorie du déversement » (théorie économique selon laquelle les gains de productivité obtenus dans un secteur permettent le transfert d'emploi vers d'autres secteurs) a fonctionné à plein.



A RETENIR



Ces changements dans la structure de la population active s'accompagnent d'une nouvelle localisation de la population.

En 1851, on compte 27 millions de ruraux contre 10 millions d'urbains ; à la fin des années 1960, on dénombre 28 millions d'urbains et 18 millions de ruraux.

Ceci traduit le mouvement d'exode rural (déplacement de population des campagnes vers les villes) qui a affecté la population.

Il s'explique par les transformations de la population active : l'agriculture (localisée à la campagne) a moins besoin de main-d'oeuvre (mécanisation de la production) que l'industrie et les services (localisés en ville).



« Les moissonneurs », peinture de Léon Lhermitte



B - Des ouvriers aux conditions de travail difficiles



MUT fiche cond trava..

« Le travail dans une papeterie »

« 1912. Me voilà à l'usine comme simple manœuvre ; j'ai un salaire de 2 francs pour 10 heures de travail. Mon nouveau métier consiste à manipuler des vieux papiers récupérés dans les poubelles des grandes villes. Chargés d'humidité à l'emballage et mélangés de matières de toutes natures, il s'en dégage des odeurs nauséabondes. (...) je ne voudrais pas rester trop longtemps en ces lieux où mes poumons s'encrassent de poussières et de buée puante. Ce serait bien plus agréable si je pouvais me faire affecter aux machines. Quand je les ai vues, elles m'attiraient comme un aimant. Cependant, elles m'effraient un peu car, jusque là, je n'ai manié que des faucheuses ou des machines à sulfater la vigne. Flanquée de ses courroies et engrenages, ses cylindres tournent à l'infini. J'envie le sort du conducteur qui pendant 12 heures va de-ci de-là en maniant un levier, en contrôlant la souplesse du papier et son poids au mètres carré. Par suite d'un malheureux accident, il a eu un bras brisé par une courroie. Le directeur m'a demandé de prendre sa place à la coupeuse. Il m'a demandé si je voulais rester à ce poste comme titulaire, ceci moyennant une augmentation de 25 centimes par jour. C'est de grand cœur que j'ai accepté car conduire une machine, c'était pour moi le commencement d'une nouvelle vie. »

Martial Pascaud (1894-1980), *Une vie, un exemple*, 1981

1. Pour qui l'ouvrier travaille-t-il et en fonction de quoi est-il payé ?
2. Comment appelle-t-on cette catégorie de travailleur ?
3. Montrez que les conditions de travail sont encore très précaires.
4. Comment est organisé le travail des ouvriers sur la chaîne de montage à Sochaux ?

« Une chaîne de montage des Peugeot 402 à Sochaux (1932) »



Affiche de la CGT, publiée à l'occasion du 1^{er} mai 1912
Créée en 1895 à Limoges, la Confédération Générale du Travail fait de la réduction du temps de travail l'un des thèmes majeurs de son action syndicale.



Dans cette papeterie rurale, comme dans bien d'autres industries, l'ouvrier travaille pour le compte du directeur de l'usine. Il perçoit un salaire de 2 Francs pour 10 heures de travail. Lorsqu'il change de poste, son salaire est augmenté de 25 centimes par jour de travail. C'est donc son temps de travail qui définit sa paie. C'est un salarié, c'est-à-dire quelqu'un qui travaille pour le compte d'une personne propriétaire de son entreprise (*les salariés ne travaillent pas pour eux-mêmes contrairement aux artisans*) et payé à la journée de travail ou à l'heure (*et non pas à la tâche*).

Le travail est répétitif : les ouvriers sont alignés de part et d'autre d'une chaîne de montage et effectuent toute la journée une tâche simple et unique. Ce sont des « ouvriers spécialisés » (*qui n'ont pas de qualification particulière et sont donc peu payés, à la différence des « ouvriers qualifiés »*).

Cette organisation du travail, mise au point par Henry Ford en 1903, porte le nom de fordisme et a pour but de gagner du temps en limitant les déplacements et les gestes des ouvriers (hausse productivité).

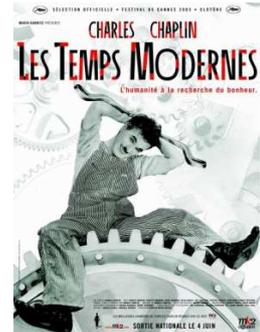




Les conditions de travail des ouvriers sont encore très **précaires**. Les jours de travail sont longues : dix heures par jour en 1912, six jours par semaine (le jour de repos est, pour la grande majorité des salariés, le dimanche).

Les conditions d'hygiène et de sécurité ne font pas partie des préoccupations dans les usines :
 « odeurs nauséabondes », chaleur (« des filets de vapeur »), bruit permanent (« ses cylindres tournent à l'infini ») voire même accidents de travail (« un bras brisé par une courroie »).

La construction d'une 204 dans les années 1970



Ce système est dénoncé par Charlie Chaplin dans les Temps Modernes en 1936

Vidéo : Le machinisme poussé à l'extrême : la machine à manger dans les temps modernes

C. L'organisation progressive du mouvement ouvrier

Pierre waldeck-rousseau

Émile Ollivier



1864 : abrogation du délit de coalition et instauration du droit de grève par la loi Ollivier, que suivra la loi Waldeck-Rousseau autorisant les syndicats en France en 1884.

Syndicat = Association de personnes dont le but est de défendre les droits et les intérêts sociaux, économiques et professionnels de ses adhérents.



Le premier et plus important syndicat, la CGT, est fondé en 1895.

Les grèves, comme les syndicats, ont pour but de faire pression sur le patronat et sur l'Etat – qui n'intervient presque pas en matière de conditions de travail – afin d'améliorer le sort des ouvriers.

Les revendications du mouvement ouvrier portent sur :



- L'amélioration des conditions de travail, de la sécurité.

Jules Grandjouan (1875-1968), déjà fameux pour ses caricatures radicales et anticléricales publiées dans L'Assiette au beurre, proche des milieux libertaires et futur membre du parti communiste, soutient vigoureusement le mouvement

- Amélioration des conditions de vie : hausse des salaires, baisse du temps de travail, protection sociale (assurance chômage, assurance maladie, retraite...).



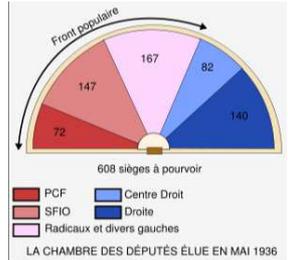
Loi sur les retraites ouvrières (1910)

Affiche de 1910 réalisée par la CGT. Cette caricature suggère que les ouvriers, eux, mourront avant 65 ans, et ne bénéficieront donc pas de leur retraite.



1936: Avancées sociales du front populaire

La création du front populaire se fait plus contre la naissance du fascisme que pour un projet commun. Il rassemble le PC, le PS et les radicaux sous le slogan "Pain, paix, liberté"



Coalition de gauche et centre-gauche, formée des socialistes, des communistes et des radicaux.

Le gouvernement de Blum (qui comporte 3 femmes !) entame de grandes réformes qui aboutissent aux accords de Matignon.

Les grèves ouvrières déclenchées en mai 1936 débouchent sur la signature des accords Matignon en juin.



Vidéo front populaire

Les accords Matignon

Les délégués de la Confédération générale de la production française et de la Confédération générale du travail se sont réunis sous la présidence de M. le président du Conseil et ont conclu l'accord ci-après. (...)

Art. 1er - La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail. (...)

Art. 2 - L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion, ainsi que le droit pour tous les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel. Les employeurs s'engagent à ne pas prendre en considération le fait d'appartenir ou de ne pas appartenir à un syndicat pour arrêter leurs décisions en ce qui concerne l'embauche, (...) Les mesures de discipline ou de congédiement.

Art. 4 - Les salaires seront rajustés selon une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés.

Art. 5 - Dans chaque établissement de plus de dix ouvriers, il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers selon l'importance de l'établissement.

Art. 6 - La délégation patronale s'engage à ce que ne soit prise aucune sanction pour fait de grève.

Accords Matignon, 7 juin 1936 (extraits).



- Deux semaines de congés payés.



- réduction du temps de travail : 40 heures hebdomadaires de travail (huit heures sur cinq jours)

- Salaires augmentés de 7 à 15%



- Nationalisations



- Ecole obligatoire jusqu'à 14 ans, suppression du bague pour enfant.

A cette époque pas besoin d'avoir commis de délits pour se trouver pris dans les mailles de la justice français. Un simple vagabondage dont la famille ne venait pas vous réclamer, vous conduisait directement dans les geôles de l'état.



Ces évolutions sont interrompues par la guerre (*idéologiquement rejetées par le régime de Vichy*). Elles reprennent après 1945. On évoque alors un véritable « Etat providence » (*interventions sociales de l'Etat visant à garantir un minimum de bien-être à l'ensemble de la population*) :

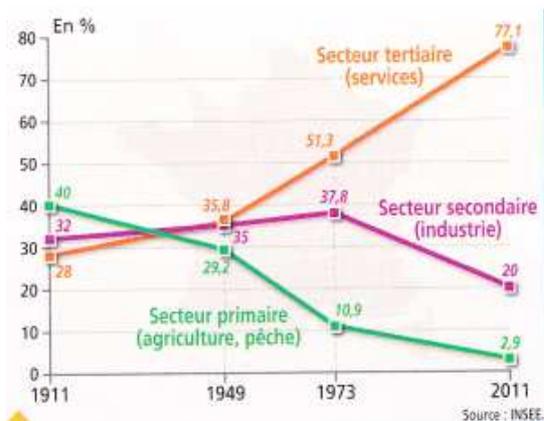


- Création d'un salaire minimum en 1950 (SMIG puis SMIC)
- Extension des congés payés à 3 semaines en 1956, 4 semaines en 1968 et 5 semaines en 1981.



II. Pourquoi parler d'une « société post-industrielle » à partir de 1970 ?

A-La poursuite du déclin de l'emploi agricole et industriel



Une chaîne de montage Citroën en 2010

L'évolution de la population active (1911-2011)

Les mutations du travail agricole

La contradiction est évidente entre la petite entreprise de « polyproduction¹, où un homme doit tout faire et tout savoir et une agriculture sans cesse plus spécialisée et plus savante... Ce qui commande aujourd'hui la définition de l'entreprise, c'est la moissonneuse-batteuse ou l'appareil de traite électrique. Armé de ces appareillages et indifférent à sa terre, spécialisé dans une spéculation dont il connaît bien la technique et le marché, le producteur de l'avenir n'aura rien de commun avec son grand-père paysan qui était lié à sa glèbe comme à une vieille épouse tyrannique, et qui avait appris de ses anciens un système de cultures et de savoir-faire délicats et raffinés. Il fallait y être né pour connaître sa terre et bien la traiter ; demain il faudra être passé par l'école et disposer de capitaux pour embrasser le métier d'agriculteur.

Henri Mendras, *La fin des paysans*, 1967.

1. Entreprise agricole pratiquant à la fois l'agriculture et l'élevage, en cultivant plusieurs espèces de plantes.

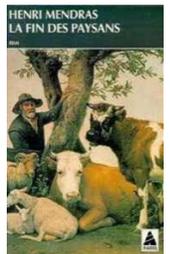
1. Comment l'emploi agricole et industriel a-t-il évolué depuis les années 1970 ?

2. Quelles sont les raisons de ces évolutions de l'emploi agricole et industriel ?

Réponse question 1 : L'emploi agricole et l'emploi industriel ont encore reculé à partir des années 1970 :

- entre 1973 et 2011, le pourcentage d'actifs travaillant dans l'agriculture est passé de 10.9% à 2.9% : la « fin des paysans » se poursuit.

- dans le même temps, le pourcentage d'actifs travaillant dans l'industrie est passé de 37.8% à 20% : une désindustrialisation est en marche.



Réponse question 2 : Dans l'agriculture, la modernisation se poursuit :

- Baisse du nombre d'exploitations mais hausse de la production.



Dans l'industrie, de nombreux emplois sont détruits du fait de la robotisation (dans le secteur automobile), de la concurrence qui se traduit par des délocalisations (*transfert d'activités, de capitaux et d'emplois dans des lieux plus compétitifs en matière de coût de production*).

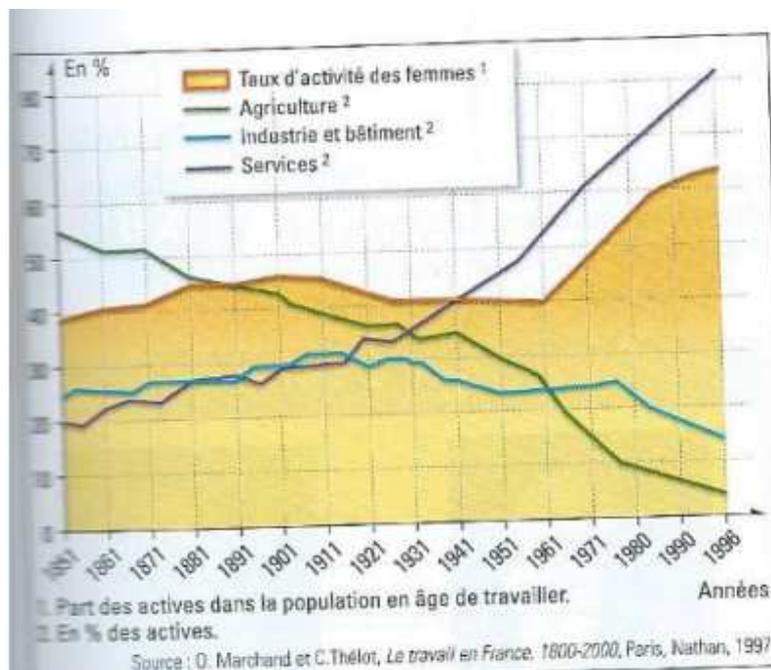
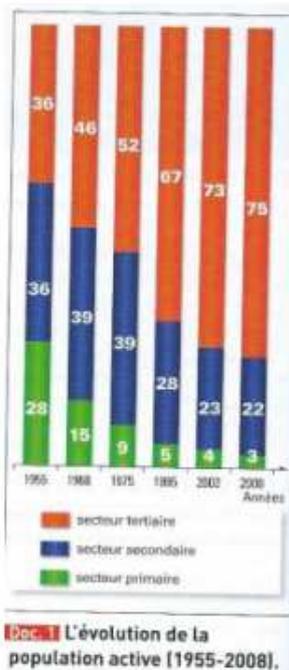


B. Une tertiarisation et une féminisation de l'emploi

MUT Femmes.pdf

« L'évolution de la population active (1955-2008) »

Consigne : Après avoir présenté les documents, vous montrerez que la population active française est marquée par une tertiarisation et une féminisation dès les années 1970.



Présentation des documents

Les documents sont un histogramme représentant la structure de la population active entre 1955 et 2008 et un graphique composé de 4 courbes, montrant l'évolution du taux d'activité féminin ainsi que l'évolution de leur présence dans les trois secteurs d'activité entre 1851 et 1996 (ce graphique est extrait de l'ouvrage *Le travail en France*).

Tertiarisation

Entre 1975 et 2008, le pourcentage d'actifs travaillant dans le secteur tertiaire a fortement progressé : il est passé de 52% (un actif sur deux) à 75% (trois actifs sur quatre). On peut alors parler d'une tertiarisation de l'emploi et de l'économie.

Féminisation

Dans le même temps, les femmes ont occupé une plus grande place dans le monde du travail. En 1961, 40% des femmes travaillent contre 63% en 1996 : on peut alors parler de féminisation de l'emploi.

->L'évolution de la place des femmes dans le marché du travail connaît les mêmes évolutions que la population active en général. Elles sont de moins en moins nombreuses à travailler dans l'agriculture (de 15% à 5% entre 1971 et 1996) et dans l'industrie (de 24% à 14% entre 1971 et 1996) mais aussi de plus en plus nombreuses à travailler dans les services (de 53% à 82% entre 1971 et 1996).

Le développement du salariat féminin est lié à :

- l'accès des filles à l'éducation
- la maîtrise de la fécondité
- l'évolution progressive des mentalités...



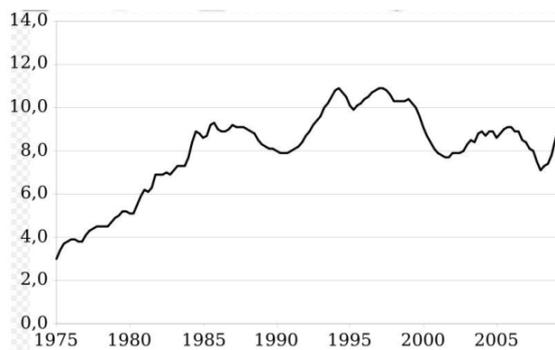
Il s'agit là aussi d'un mouvement de fond même s'il n'est pas linéaire

Les responsabilités économiques nouvelles données aux femmes lors de la Première Guerre mondiale n'ont pas été suivies de leur promotion durable dans la vie économique.



C. Une plus grande précarité du marché du travail

L'évolution du taux de chômage en France entre 1975 et 2008



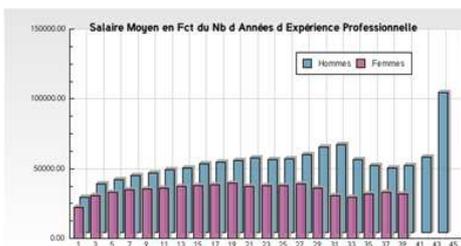
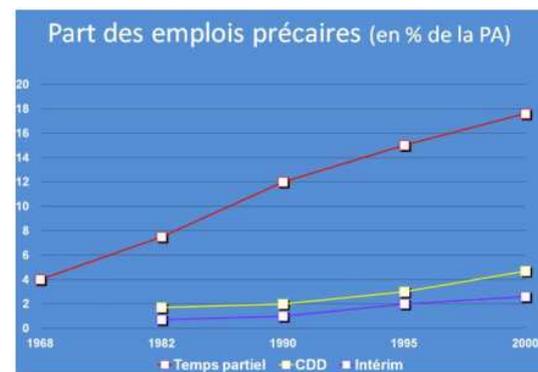
1. Quelles sont les signes de la précarisation grandissante de l'emploi en France ?

Le marché du travail connaît donc une certaine précarité (absence de sécurité en matière économique et sociale) à partir des années 1970. En effet, le taux de chômage est passé de 3% en 1975 à 7,2% en 2008 (connaissant un pic à 10,3% en 1996 puis un nouveau à 10.9 en mai 2013).

A cela, s'ajoutent les contrats à temps partiel, les CDD et les missions d'intérim.



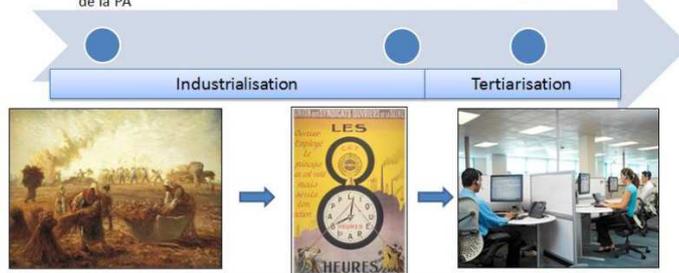
- Les femmes sont les plus exposées à cette précarité : du fait qu'elles se consacrent à l'éducation de leur(s) enfant(s), leur carrière est interrompue.



Leur salaire reste 20% inférieur à celui des hommes dans le privé. Enfin, elles sont davantage concernées par les emplois à temps partiel, par les CDD et par les missions d'intérim : de ce fait, elles perçoivent un salaire puis une retraite plus faible que les hommes.

Conclusion :

1850 : Secteur primaire = 52% de la PA
 1960 : Apogée du monde ouvrier
 1970-2013 : Affirmation du secteur tertiaire

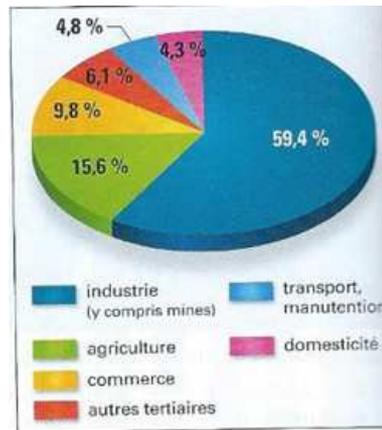
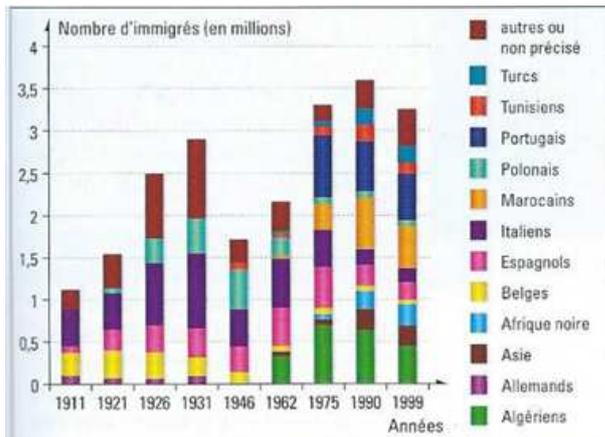


III - L'immigration et la société française au XXe siècle.

Il s'agit de mettre en relation l'immigration avec les bouleversements de la société française dans son ensemble et donc de montrer **quelle est la place des immigrés dans cette société et dans ces mutations.**

A. Une immigration précoce venue d'Europe (1900 - 1945)

MUT imm.pdf



	Nombre officiel d'étrangers	Nombre des personnes naturalisées
1901	1 033 871	220 000
1931	2 715 000	516 000
1946	1 500 000	853 000
1968	3 000 000	1 320 000
1990	4 195 952	1 778 000

« Les naturalisations (1901-1990) »

« L'évolution de l'immigration au XXème siècle »

L'activité professionnelle des immigrés dans les années 1930 »

1. Comment évolue le nombre d'immigrés jusqu'en 1931 ? D'où viennent-ils ? Pourquoi ?
2. Dans quels secteurs travaillent-ils ? Qu'en déduire de leurs conditions de travail ?
3. Quel pourcentage d'immigrés est naturalisé jusqu'en 1931 ? Veut-on les intégrer ?

1. Comment évolue le nombre d'immigrés jusqu'en 1931 ? D'où viennent-ils ? Pourquoi ?
Jusqu'aux années 1930, le nombre d'immigrés augmente fortement en France : leur nombre triple quasiment, passant de 1,1 million en 1911 à 2,9 millions en 1931.

La France, qui a besoin de main-d'œuvre dans l'agriculture mais surtout l'industrie, fait appel à une main d'œuvre étrangère car elle connaît une croissance démographique très faible à cette époque. Ces immigrés viennent tous d'Europe, essentiellement de pays frontaliers à la France (pour des raisons de proximité) : Italie, Belgique, Espagne, Pologne (avec laquelle un accord a été signé).



La vague d'arrivée la plus importante remonte à 1920. A l'époque la main d'œuvre est manquante à cause de la première guerre mondiale, de ses morts et de ses invalides. Le 3 septembre 1919 une convention est signée entre la Pologne et la France. Une commission française étudie les dossiers des candidats à l'arrivée en France, fuyant le chômage important en Pologne.

Photographie d'embauche

2. Dans quels secteurs travaillent-ils ? Qu'en déduire de leurs conditions de travail ?

Ces immigrés travaillent en grande majorité dans l'industrie (60%) puis dans les services (25%) et dans l'agriculture (15%).

Comment les autres salariés de l'époque, ils ont des conditions de travail difficiles : leur travail est physique (que ce soit dans l'agriculture ou l'industrie) et peu payé (leur salaire est inférieur à celui des Français).

3. Quel pourcentage d'immigrés est naturalisé jusqu'en 1931 ? Veut-on les intégrer ?

Jusque dans les années 1930, en moyenne un cinquième des immigrés vivant en France sont naturalisés (*obtention de la nationalité française par une procédure administrative*).

Ce chiffre témoigne de la frilosité de la part de la France à vouloir intégrer (*processus par lequel une personne étrangère devient membre d'une communauté*) ces étrangers vivant sur son sol (*des Français considèrent qu'ils leur « volent » du travail ou qu'on doit simplement leur donner le droit de travailler*).

B. Poussée et diversification de l'immigration (1945-1974)

1. Comment évolue le nombre d'immigrés de 1946 à 1975 ? D'où viennent-ils ? Pourquoi ?

Entre 1946 et 1975, une nouvelle vague d'immigration a lieu: pendant les « Trente Glorieuses » donc, le nombre d'immigrés

double (passant de 1,7 million en 1946 à 3,3 millions en 1975).

On retrouve toujours majoritairement des immigrés européens, auxquels viennent s'ajouter les premiers immigrés venus des colonies du Maghreb (Algérie et Maroc surtout).

2. Décrivez les conditions de vie de ces immigrés pendant les « Trente Glorieuses ».

Pendant les Trente Glorieuses, l'immigration continue d'être une immigration pour le travail : ce sont surtout des hommes seuls qui viennent s'installer en France pour trouver du travail (*la France, qui a besoin de se reconstruire et qui connaît une forte croissance économique a besoin de bras*). Mais ces hommes vivent souvent dans des conditions précaires (*dans des foyers miteux ou dans des bidonvilles*).

« Un foyer de travailleurs portugais à Paris (début des années 1970) »

3. Quel pourcentage d'immigrés est naturalisé entre 1946 et 1975 ? Veut-on les intégrer ?

Pendant les Trente Glorieuses, près d'un immigré sur deux obtient la nationalité française par naturalisation, *proportion plus importante qu'avant la Seconde Guerre mondiale*. Bien qu'il soit discutable de dire que la France cherche à intégrer ses immigrés (*au vu des conditions de vie qu'elle leur offre*), cette plus grande générosité sur les naturalisations est un moyen d'attirer de la main-d'œuvre.

C. Une immigration à réguler et qui fait débat depuis 1974

1. Comment évolue le nombre d'immigrés à partir de 1975 ?

A partir de 1975, le nombre d'immigrés augmente très légèrement (jusqu'en 1990) puis diminue (à partir des années 1990) : il se situe à hauteur de 3,2 millions de personnes. L'origine géographique des immigrés n'a pas fondamentalement changé par rapport aux Trente Glorieuses, à ceci près que les Européens voient leur part diminuer.

Doc. 6 La politique de regroupement familial

Art. 1. [...] Le conjoint et les enfants de moins de dix-huit ans d'un ressortissant étranger régulièrement autorisé à résider sur le territoire français [...] ne peuvent se voir refuser l'autorisation d'accès au territoire français et l'octroi d'un titre de séjour que pour l'un des motifs suivants :

- l'étranger [...] ne justifie pas d'une année de résidence en France en situation régulière ;
- l'étranger [...] ne dispose pas de ressources stables, suffisantes pour subvenir aux besoins de sa famille ;
- les conditions de logement que l'étranger se propose d'assurer à sa famille sont inadéquates ;
- la présence du ou des membres de la famille sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public ;
- le [...] contrôle médical auquel doivent se soumettre, dans leur pays d'origine, le ou les membres de la famille font apparaître qu'ils sont atteints de maladies ou d'infirmités pouvant mettre en danger la santé publique, l'ordre public ou la sécurité publique.

Extraits du décret du 29 avril 1976.

2. Quels facteurs expliquent une telle évolution du nombre d'immigrés après 1975 ?

Période de dépression qui débute en 1974 : l'économie française détruit des emplois et n'a plus besoin d'une main-d'œuvre étrangère aussi nombreuse.

Aussi, la France ferme-t-elle davantage ses frontières : à partir de 1976, elle n'autorise plus que le regroupement familial (*politique autorisant, sous certaines conditions, l'installation en France de la famille d'une personne immigrée*).

Doc. 2 La Convention de Schengen (19 juin 1990)

Se fondant sur l'Accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression des contrôles aux frontières communes, [...] la Belgique, la RFA, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas sont convenus de ce qui suit :

II. Art. 2. Les frontières intérieures peuvent être franchies en tout lieu sans [...] contrôle des personnes. [...]

Art. 3. Les frontières extérieures ne peuvent [...] être franchies qu'aux points de passage frontaliers [...].

Art. 10. Il est institué un visa uniforme valable pour le territoire de l'ensemble des Parties contractantes.

L'Union européenne, elle aussi, a fermé ses frontières extérieures dans le cadre de la convention de Schengen, signée en 1986.

3. Quel pourcentage d'immigrés est naturalisé dans les années 1990 ? Veut-on les intégrer ?

Dans les années 1990, moins d'un immigré sur deux vivant en France a été naturalisé, ce qui traduit bien le durcissement de la politique migratoire française. L'enjeu consiste aujourd'hui à mieux intégrer les immigrés réguliers (ceux qui vivent légalement sur le territoire) et à lutter contre l'immigration clandestine (ceux qui entrent illégalement).

De nouvelles manifestations de xénophobie, sont présentes. La question interfère dans le débat politique avec notamment l'essor du Front national.

Les immigrés et leurs descendants sont parfois associés malgré eux à cette situation de crise économique.

Le thème de l'intégration interroge l'ensemble de la nation. Les revendications des sans-papiers, les explosions de violence dans les banlieues, les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration, les replis communautaires...



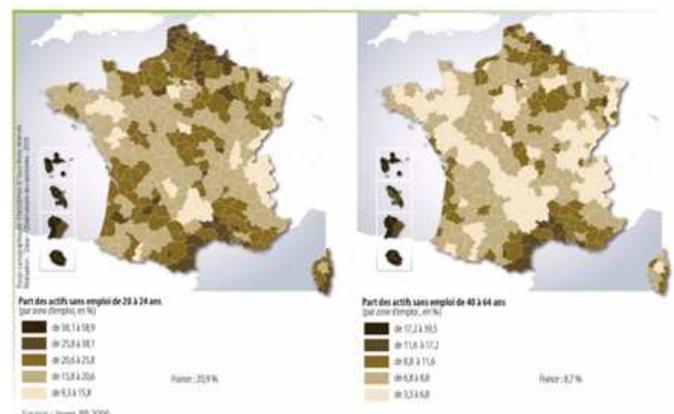
Conclusion Une société française affectée par des tensions et des crises ?

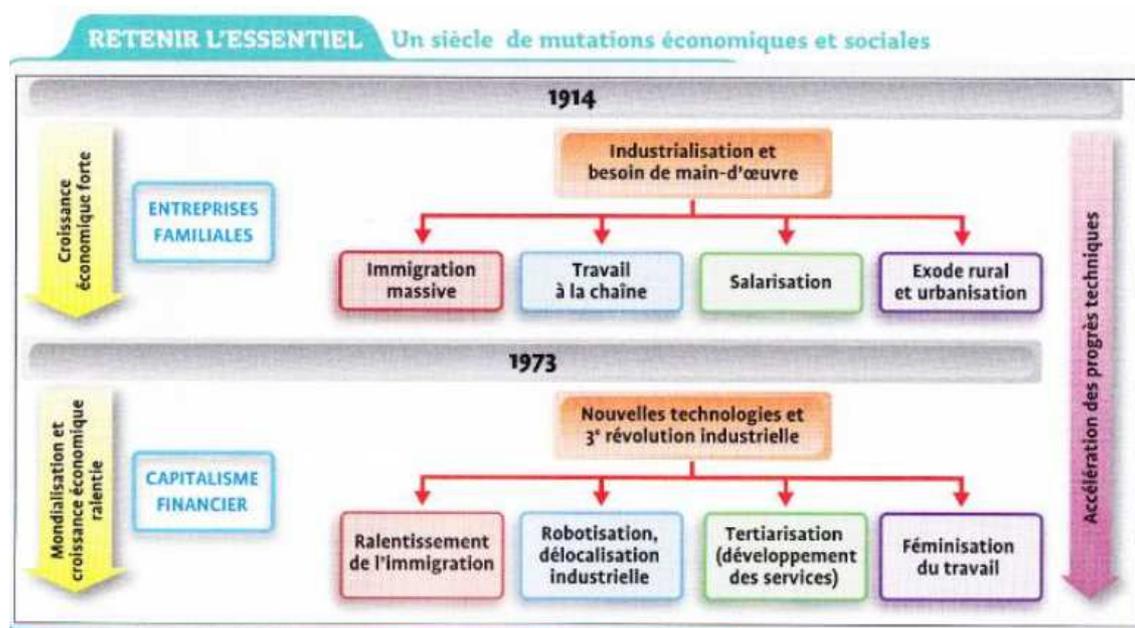
Depuis un siècle et demi, les structures de la population française se sont grandement transformées. La population, encore largement rurale et agricole au milieu du XIX^{ème} siècle, est devenue plus urbaine et industrielle puis tertiaire au cours du XX^{ème} siècle (au point que 75% des Français vivent en ville et travaillent dans le secteur des services aujourd'hui). La France est donc – comme les autres pays occidentaux – un pays post-industriel et urbanisé.



Les évolutions de la place des immigrés dans la société française reflète les grandes évolutions économiques et sociales du pays. Jusqu'à 1975 (*hormis à la fin des années 1930 et pendant la Seconde Guerre mondiale*), l'immigration économique est encouragée pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de la France ; mais cette politique migratoire se durcit dès lors que la conjoncture économique s'assombrit.

Cette évolution va laisser de côté les hommes peu formés et accentuer un chômage de masse dans les pays anciennement industrialisés. La migration de travail va donc subir de grandes difficultés et parfois des rejets.





HISTOIRE DES ARTS

Les peintres naturalistes et réalistes de la fin du XIX^e siècle et de la première partie du XX^e siècle ont traité des transformations du monde agricole (Millet, Bougereau, Breton, Dupré...) et de l'évolution du travail ouvrier (Degas, Courbet, Rixens, Léger...) Sur le salariat dans la société postindustrielle, le travail des hyperréalistes comme Duane Hanson est intéressant.

L'oeuvre de Robert Doisneau offre de nombreux clichés reliés au thème : sur le travail ouvrier dans les mines ou aux usines Renault, sur le monde paysan dans plusieurs régions de France, sur la transformation des banlieues etc., de nombreuses photographies sont accessibles sur le site officiel du photographe : www.robert-doisneau.com. Willy Ronnis aborde également ces thèmes. Enfin, l'ouvrage de François Kollar, *La France travaille*, réalisé entre 1932 et 1934, présente une vision très complète du monde du travail en France dans les années 1930.

Quelques films pour traiter de l'évolution du monde ouvrier :

« Le point du jour » (L. Daquin 1948) évoque la mine ; « La meilleure part » (Y. Allégret 1956) présente l'intérêt d'évoquer la vie d'un travailleur immigré ; c'est également le cas d'« Elise ou la vraie vie » (M. Drach, 1969) qui montre une usine dans les années 60 ; « Ressources humaines » (Laurent Cantet 1999) traite de l'évolution récente du monde du travail.